

**ÉLEVAGE /** Dans un contexte perturbé entre MHE et fermeture temporaire, puis réouverture de l'abattoir de Boulogne, le projet auscitain au bénéfice de la filière gersoise continue de tracer sa route.

## Une mobilisation remarquable pour le pôle viande du Gers

Le 6 mai dernier l'agglomération du Grand Auch et la Préfecture du Gers, associés à l'Alliance Abattoir Auch Gers (3AGers) et à l'association d'éleveurs Porc Ovin Caprin du Gers (POC32), ont présenté à plusieurs dizaines d'éleveurs l'état d'avancement du Pôle Viande du Gers.

Bernard Pensivy, Président de Grand Auch Cœur de Gascogne, a rappelé l'implication forte de l'agglomération avec 1,2 millions d'euros investis pour la préservation de cet outil depuis le départ d'Arcadie.

Laurent Carrié, Préfet du Gers, a déclaré que ce qu'il se passait dans le Gers était exceptionnel au regard de la mobilisation de tous les maillons de la filière en faveur d'une souveraineté de l'élevage gersoise sur son propre territoire. Il a également appuyé sur l'appui des autorités publiques, Conseil Départemental, Région, Etat, EPCI, qui soutiendront les investissements à hauteur de 920 000 €.

Olivier Trébosc, Président de la 3AGers, a souligné l'importance de l'implication sur le site d'Auch aux côtés d'opérateurs

locaux comme Gers Bœuf ou Auch Elevage, de filières avec Vivadour, Maison Jucla, Vignasse, Gers Distribution pour retrouver des volumes. Face à la nécessaire recapitalisation de la 3AGers il a remercié tous les opérateurs économiques qui ont permis de passer de 143 800 à 312 000 € de capital, en ayant un actionnariat diversifié et représentatif, et les 14 EPCI qui apporteront 176 587 € de contribution au projet.

Cela permettra de finaliser la mise en place de la nouvelle chaîne d'abattage qui coûtera 1,688 millions d'euros. Compte tenu des prévisions du POC32 avec des apports supérieurs aux prévisions initiales, le gabarit de cet outil a été révisé pour permettre de traiter 100 porcs à l'heure.

### Lancement fin 2024

Ceci explique le décalage d'une mise en fonctionnement initialement prévue en juin à fin octobre 2024. Concernant l'association la présidente Audrey Bourrust a précisé qu'elle comptait à date 232 éleveurs dont 71 actionnaires à la SAS 3AGers.



Fabrice Rançon, directeur de la 3AGers, a rappelé les récentes modernisations de la bouverie, de la triperie et des locaux d'expédition ainsi que les points forts du site auscitain comme son agrément steak haché, sa capacité à valoriser les cuirs et une équipe compétente et stable de 25 salariés.

A noter en parallèle la mise au point sur le site de Fleurance avec Gasco Nature de 15 références de friandises pour animaux présentées récemment

au Salon de Nuremberg qui est une référence européenne en la matière. Cela pourrait représenter à terme un chiffre d'affaires annuel de 600 000 €. En matière de services aux usagers actuels et à venir pour les éleveurs POC, la 3AGers a mis en place des prestations de rapatriement de carcasses depuis les abattoirs de Tarbes, Boulogne sur Gesse et Saint Gaudens.

Concernant les outils de transformation Fabrice Rançon a confirmé que les clients de

l'abattoir ont leurs propres solutions et qu'il n'est pas envisagé de venir en concurrence en proposant une prestation complémentaire, à part celle qui peut être négociée en interne pour un client.

En conclusion les participants s'accordent sur le fait que le site d'Auch est vraiment devenu stratégique au regard de l'évolution des autres abattoirs régionaux et qu'un bel outil est en devenir au bénéfice de l'élevage gersoise dans son ensemble.

## Mieux valoriser les veaux grâce à un programme opérationnel

La parution de la décision de FranceAgriMer le 9 mai dernier au Bulletin Officiel du ministère de l'Agriculture officialise l'obtention d'un Programme Opérationnel en faveur des éleveurs de veaux Label Rouge et à leurs organisations de producteurs, permettant ainsi l'ouverture du téléservice d'inscription à ce programme.

Cette parution concrétise les discussions engagées depuis plusieurs mois entre les représentants des filières veaux Label Rouge et l'Administration. Le programme opérationnel est un financement de la PAC

qui vise à structurer les filières. Jusqu'à présent réservé aux productions végétales, ce type de financement est désormais ouvert à d'autres secteurs.

Les Organisations de Producteurs (OP) reconnues, dont les éleveurs sont habilités pour une production de veau Label Rouge, pourront désormais émerger à ce Programme Opérationnel. Cela concerne 24 OP, réparties dans les principaux bassins de production (Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Bretagne).

L'objectif de ce programme opérationnel est d'aider les

éleveurs à mieux valoriser leurs veaux et ainsi améliorer leur revenu pour maintenir cette production de qualité. Pour cela, ce programme prendra en charge différents types de surcoûts pour les éleveurs :

- Les surcoûts liés à l'achat de reproducteurs (mâles et femelles) présentant des qualités recherchées pour la production de veaux Label Rouge
- Les coûts liés à la certification Label Rouge

Le montant de l'enveloppe allouée de ce programme opérationnel veau Label Rouge est de 3M€ en 2024 puis 3,5M€ à

partir de 2025.

L'association FIL Rouge, qui a œuvré pour la mise en place de ce dispositif, se félicite de l'accompagnement des professionnels engagés dans ce signe officiel de qualité par un programme opérationnel. Le veau Label Rouge est un produit français d'excellence, reconnu pour la qualité supérieure de sa viande ainsi que pour ses méthodes d'élevage. Pour plus d'informations sur les signes officiels de qualité : <https://www.label-rouge-viandes.fr/> - Contact : Cécile Deveze : [cecile.deveze@label-rouge-viandes.fr](mailto:cecile.deveze@label-rouge-viandes.fr)

### A propos de l'association Fil Rouge

FIL Rouge est la Fédération Interprofessionnelle des Labels Rouge et Indications Géographiques, association qui regroupe les Organismes de Défense et de Gestion (ODG), gestionnaires d'un cahier des charges Label Rouge et IGP en viandes de bœuf, veau et agneau.

FIL Rouge représente plus de 95 % des filières viandes Label Rouge et IGP, soit 18 000 éleveurs, 200 entreprises et plus de 5 000 points de vente.